

## **Question écrite concernant – 75e anniversaire de la libération des camps et de la victoire sur le fascisme.**

Fin de l'année dernière et cette année, nous commémorons le 75e anniversaire de la libération des camps et de la victoire sur le fascisme.

Afin d'éviter de nouvelles guerres et de supprimer les germes du fascisme, les dirigeants politiques de l'époque ont décidé de chercher davantage de solutions communes pour des intérêts communs. L'Union européenne est née de cette volonté en tant que méthode, en tant que niveau politique pour apporter des réponses communes à des problèmes communs.

75 ans plus tard, les tendances nationalistes réapparaissent en Europe, dans le monde et aussi dans notre pays, et les populistes profitent des problèmes légitimes des citoyens pour sensibiliser les gens et les monter les uns contre les autres sur la base de la nationalité et de l'identité. Je pense donc qu'il est logique d'utiliser ces moments de mémoire emblématiques pour remettre en lumière les drames du passé et en tirer des leçons pour l'avenir.

Dans notre congrégation, même à cette époque, de nombreux habitants se sont activement opposés au fascisme et ont offert leur aide aux victimes de la dictature. Plusieurs habitants ont été déportés dans des camps de concentration parce qu'ils étaient juifs ou à cause de leurs convictions politiques démocratiques ou parce qu'ils ont aidé d'autres personnes à fuir. Arthur Haulot était l'un d'entre eux et ceux qui ont visité le camp de Dachau en ont appris davantage sur ses efforts et sur les raisons de sa déportation ; parmi eux, le pasteur Cannaerts et les jeunes du Floréal qui ont dû payer leurs efforts par la mort. Comme beaucoup d'entre vous, je suis également frappé par l'histoire de Josiane Mignolet, qui fait un lien accrocheur entre la situation d'alors et le traitement des réfugiés aujourd'hui. Et continuez à la remercier pour son engagement. Merci également à tous ceux qui suivent son engagement. Mes remerciements vont également à ceux qui ont fait en sorte que son engagement ne soit pas oublié par un témoignage accrocheur.

Nous savons que nos écoles communales sont déjà sensibilisées à cet aspect de l'histoire. Je voudrais maintenant savoir si, à l'occasion du 75e anniversaire, le Collège accordera une attention particulière à la libération des camps, aux habitants et aux concitoyens de notre congrégation qui ont lutté pour le respect des droits fondamentaux, ainsi qu'aux conséquences du nationalisme extrême sur nos sociétés actuelles ? Quelles initiatives concrètes le collège compte-t-il prendre, éventuellement en coopération avec des organisations de notre commune ?

Jos Bertrand  
PS-SPA

## REPONSE

Merci, Mr. Bertrand, pour votre interpellation

Le 27 janvier 1945 les soldats de l'Armée Rouge découvraient une réalité qui dépassait leur entendement : il s'agit de l'univers concentrationnaire du camp de travail et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau (Oswiecim-Brzezinka en polonais puisque les lieux se situent dans ce pays).

« L'outil » en question, géré par la SS, semble destiné, d'une part, à fournir la main d'œuvre nécessaire au bon fonctionnement du complexe militaro-industriel, qui soutient l'effort de guerre d'un pays sous l'emprise d'une idéologie inacceptable et d'autre part à contribuer à l'exécution des basses œuvres de ce qui était défini comme « la solution finale ».

75 années – vous le dites vous-même – se sont passées depuis ce moment.

Ci et là les fantômes du passé refont leur apparition. Nous ne pouvions l'imaginer. « On » avait dit : plus jamais ça.

Votre interpellation permet de révéler des projets sur lesquels le collège travaille, notamment avec la collaboration et conseils de personnes gardiennes de la mémoire locale : l'Espace Mémoire proprement dit, des associations locales dont notamment Hisciwab et des citoyens conscients du poids de l'Histoire, pour l'avoir vécue dans leur chair ou l'avoir intégrée par l'intermédiaire de leurs proches ou amis.

L'attention du Collège sera, de toute évidence, orientée (géographiquement) vers des habitants de cette commune ou vers des faits qui se sont déroulés sur son territoire et (thématiquement) vers les victimes de la Shoah (victimes en raison de leur simple appartenance à une communauté) et la Résistance (personnes déportées et/ou exécutées en raison de leur engagement envers leur pays).

Les réflexions du Collège suivent essentiellement deux lignes directrices :

- 1) La matérialisation du souvenir par la pose de « Pavés de la Mémoire », dont le nombre reste à déterminer. Il semble, en l'état actuel de la réflexion, plus souhaitable d'en dédier un nombre pas trop important à quelques personnes-repères, symboles de la catégorie de victimes auxquelles elles appartiennent. Trois critères de répartition sont notamment envisagés :
  - a. une répartition géographique équilibrée sur le territoire de la Commune
  - b. une répartition équilibrée au niveau des obédiences politiques et/ou convictions philosophiques des personnes concernées.
  - c. une présence féminine marquée parmi celles-ci. Leur réalisation définitive sera, selon le cas conditionnée par un accord des Monuments et Sites, l'aval des familles ( si survivants) , l'accord d'autres instances concernées (Comité de défense des juifs..., etc...?)
  
- 2) La matérialisation du souvenir (la pose des pavés) appelle un accompagnement par un travail pédagogique pour accroître la compréhension des événements par les générations qui n'ont

pas été confrontés à cette part sombre de notre histoire. Deux publics-cibles méritent une attention particulière :

- a) Les enfants des écoles à WB, tous réseaux confondus. Des synergies seront à développer entre les services communaux, associations locales et les enseignants motivés par le sujet et disposés à proposer des suggestions. En ce qui concerne les écoles communales, il y a lieu de signaler qu'une visite du fort de Breendonk est déjà organisée chaque année pour les élèves de 6<sup>e</sup> année.
- b) les jeunes adultes, dont la scolarité s'est achevée, déjà impliqués dans la vie active ou en recherche d'emploi, en situation d'être réceptifs ou sensibles à la réapparition des thèses inspirées par l'intolérance, le racisme, etc....

Ce deuxième aspect de la démarche, c.à.d. pédagogique, immatériel, exigera un travail de conception nettement plus complexe et une maturation plus longue que le premier, mais il s'impose à nous.

Le Collège y consacrera les efforts nécessaires.

Il importe à présent qu'il n'y ait pas, une seconde fois des victimes marquées NN (Nacht und Nebel, Nuit et Brouillard)

Merci pour votre attention.